



PROGRAMME **Championnats de** **France Hiver**

Saison 2012/2013

**XIX^{es} Championnats de France Hiver « open » des
Maîtres
Du Jeudi 7 au Dimanche 10 Mars 2013
CHARTRES (Eure-et-Loir)**

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les Championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'Olympiade.

Équipements

Bassin de 25 m x 10 lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Individuels

C1 : nés entre 1984 et 1988

C2 : nés entre 1979 et 1983

C3 : nés entre 1974 et 1978

C4 : nés entre 1969 et 1973

C5 : nés entre 1964 et 1968

C6 : nés entre 1959 et 1963

C7 : nés entre 1954 et 1958

C8 : nés entre 1949 et 1953

C9 : nés entre 1944 et 1948

C10 : nés entre 1939 et 1943

C11 : nés entre 1934 et 1938

C12 : nés entre 1929 et 1933

C13 : nés entre 1924 et 1928

C14 : nés entre 1919 et 1923

C15 : nés en 1918 et avant

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Détail des épreuves

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m.
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m.
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m.
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m.
- 4 nages : 100 m, 200 m, 400 m.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 du 800 m nage libre).

Les épreuves de 400 et 800m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie, pourra concourir mais ne sera pas classée.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison

et jusqu'à la saison n-2 (entre le jeudi 16 septembre 2010 et le dimanche 24 février 2013) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. **Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50m).** De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

Note : Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL et le 800 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 28 février 2013.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 24 février au dimanche 3 mars 2013, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 4 mars 2013.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des Championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet FFN.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| - 1 ^{er} : 11 points | - 5 ^e : 6 pts | - 9 ^e : 2 pts |
| - 2 ^e : 9 pts | - 6 ^e : 5 pts | - 10 ^e : 1 pt |
| - 3 ^e : 8 pts | - 7 ^e : 4 pts | |
| - 4 ^e : 7 pts | - 8 ^e : 3 pts | |

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France mais seront déclarés vainqueurs des Championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et est composé uniquement de nationaux sera déclaré Champion de France.

Transmission et publication des résultats

Envoi des résultats sur le serveur fédéral	Publication des résultats	Limite des réclamations (<i>reclamations@ffnatation.fr</i>)	Validation définitive
J	J+1	J+8	J+9
J = dernier jour de compétition			

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Note : en fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion

1^{ère} réunion : jeudi 7 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	2^e réunion : vendredi 8 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
1 - 800 m nage libre dames 2 - 200 m 4 nages messieurs 3 - 200 m 4 nages dames 4 - 200 m papillon messieurs 5 - 200 m papillon dames 6 - 50 m dos messieurs 7 - 50 m dos dames 8 - 200 m brasse messieurs 9 - 200 m brasse dames 10 - 4 x 50 m 4 nages messieurs 11 - 4 x 50 m 4 nages dames	12 - 800 m nage libre messieurs 13 - 100 m 4 nages dames 14 - 100 m 4 nages messieurs 15 - 50 m papillon dames 16 - 50 m papillon messieurs 17 - 100 m dos dames 18 - 100 m dos messieurs 19 - 200 m nage libre dames 20 - 200 m nage libre messieurs
3^e réunion : samedi 9 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	4^e réunion : dimanche 10 mars 2013 OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00
21 - 400 m nage libre messieurs 22 - 400 m 4 nages dames 23 - 100 m papillon messieurs 24 - 100 m papillon dames 25 - 4 x 50 m nage libre messieurs 26 - 4 x 50 m nage libre dames 27 - 50 m brasse messieurs 28 - 50 m brasse dames 29 - 100 m nage libre messieurs 30 - 100 m nage libre dames 31 - 4 x 50 m 4 nages mixte	32 - 400 m nage libre dames 33 - 400 m 4 nages messieurs 34 - 50 m nage libre dames 35 - 50 m nage libre messieurs 36 - 200 m dos dames 37 - 200 m dos messieurs 38 - 100 m brasse dames 39 - 100 m brasse messieurs 40 - 4 x 50 m nage libre mixte